

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 10 juin 2009 s'est réuni en session ordinaire à Saint Quentin Fallavier, le 24 juin de l'an deux mille neuf sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 88 titulaires Votants : 59

**PRESENTS :**

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (10)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (8)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (9)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (12)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (18)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Le marché concernant le traitement des « bennes encombrants », dans les déchèteries arrivera à échéance au 31 décembre 2009.

Il convient d'autoriser le Président à lancer une nouvelle procédure sur ce dossier.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 29 juin 2009**

**Le Président**  
**M. NIVON**